

**Synthèse communale**

**PORCHEVILLE**

Étude réalisée par

**Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

**Hélène Bouisson**, architecte, CAUE des Yvelines

**François Adam**, paysagiste, CAUE des Yvelines

**Laurent Kruszyk**, photographe, Région Ile-de-France

**Nicolas Pierrot**, ingénieur de recherche, Région Ile-de-France

Avec la participation d'**Emmanuelle Philippe**, conservateur du patrimoine

**Lise Bréant**, stagiaire, Région Île-de-France

**Benoît Godin**, Chargé d'études ; AUDAS

**Henriette Henault**, Architecte, AUDAS



# SOMMAIRE

<b>DIAGNOSTIC PATRIMONIAL</b> .....	<b>p. 1</b>
1. <b>Méthodologie</b> .....	<b>p. 1</b>
2. <b>Ressources documentaires</b> .....	<b>p. 2</b>
3. <b>Le site et son occupation ancienne</b> .....	<b>p. 6</b>
4. <b>Les transformations de l'ère industrielle</b> .....	<b>p. 7</b>
5. <b>Les extensions récentes</b> .....	<b>p. 7</b>
6. <b>Typologies dominantes et état du bâti</b> .....	<b>p. 11</b>
7. <b>Perspective d'inventaire</b> .....	<b>p. 24</b>
8. <b>Tableau récapitulatif</b> .....	<b>p. 27</b>
<b>DIAGNOSTIC PAYSAGER</b> .....	<b>p. 28</b>
<b>La méthode</b> .....	<b>p. 28</b>
<b>Typologie et localisation</b> .....	<b>p. 29</b>
<b>Relevé descriptif</b> .....	<b>p. 30</b>
<b>Tableau récapitulatif</b> .....	<b>p. 37</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>p. 40</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>p. 42</b>
<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b> .....	<b>p. 45</b>
<b>ANNEXE – Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux</b>	



# DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

## 1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien..)
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic
  - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire)
  - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru) pour le reste des communes, on choisit à partir de la comparaison cartes de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé
  - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales...etc...
  - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro
  - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc)
  - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie
- Rédaction d'une synthèse par commune

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations)
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :

Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doit être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.

Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lequel sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

## 2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	1999
Population	280	250	228	518	2502

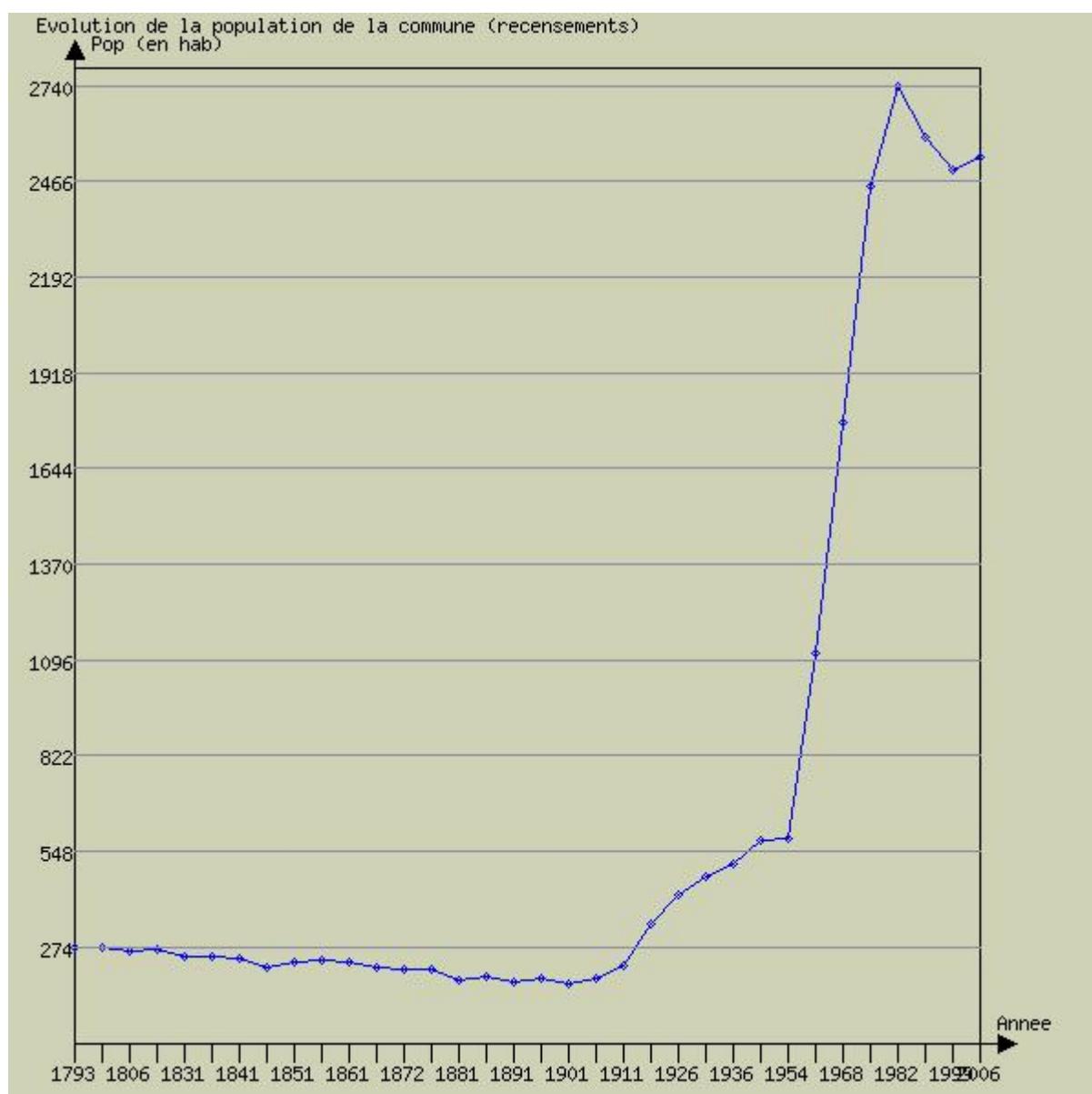
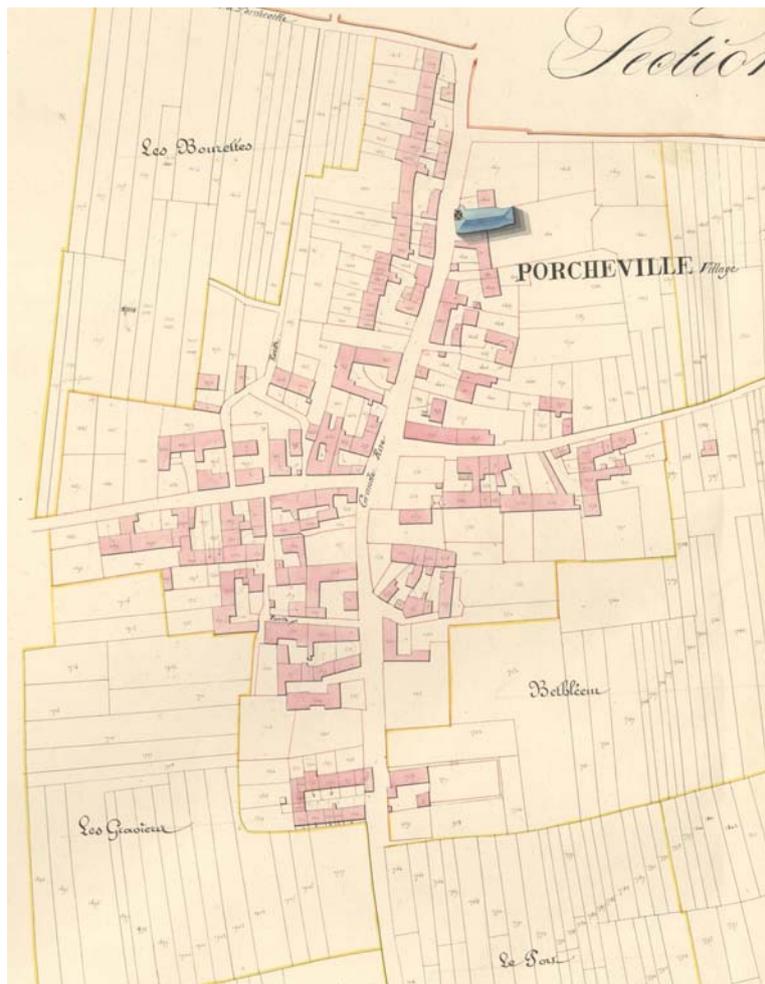


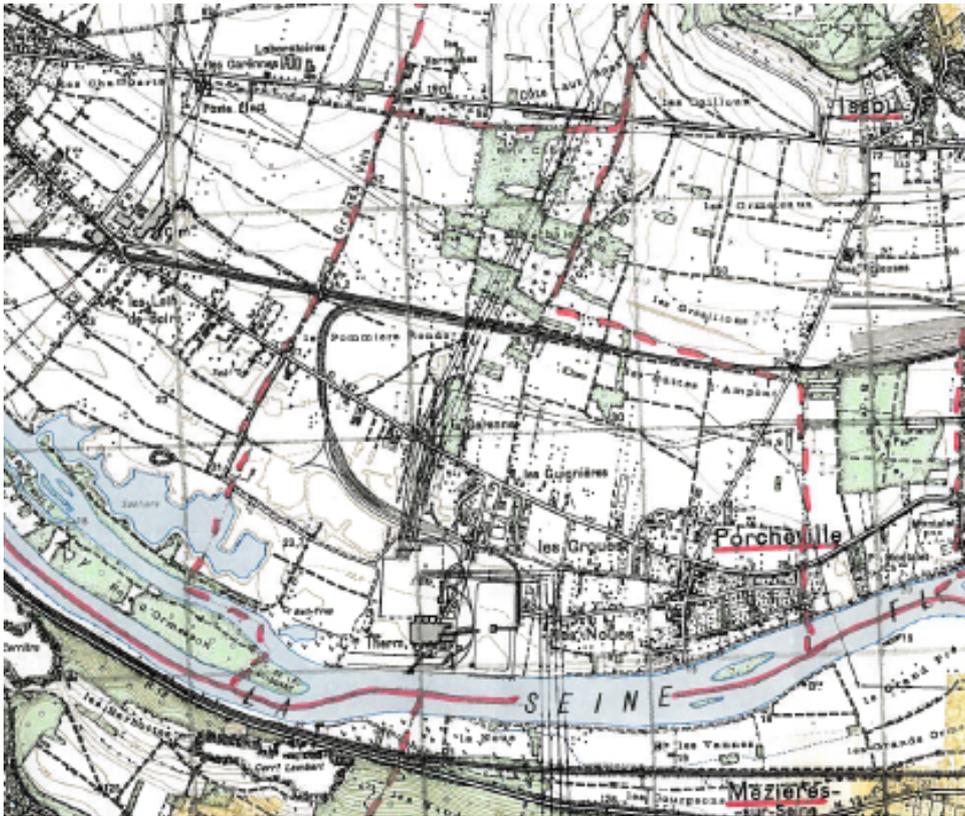
Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)



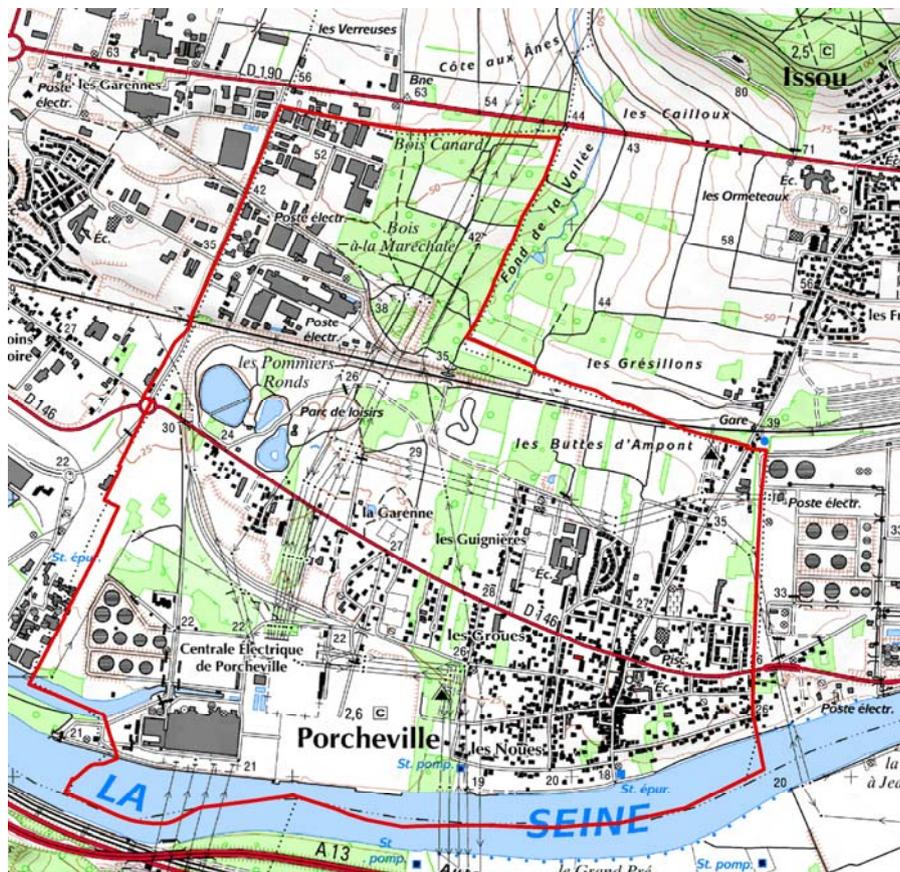
Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Porcheville (1824) © A.D. 78



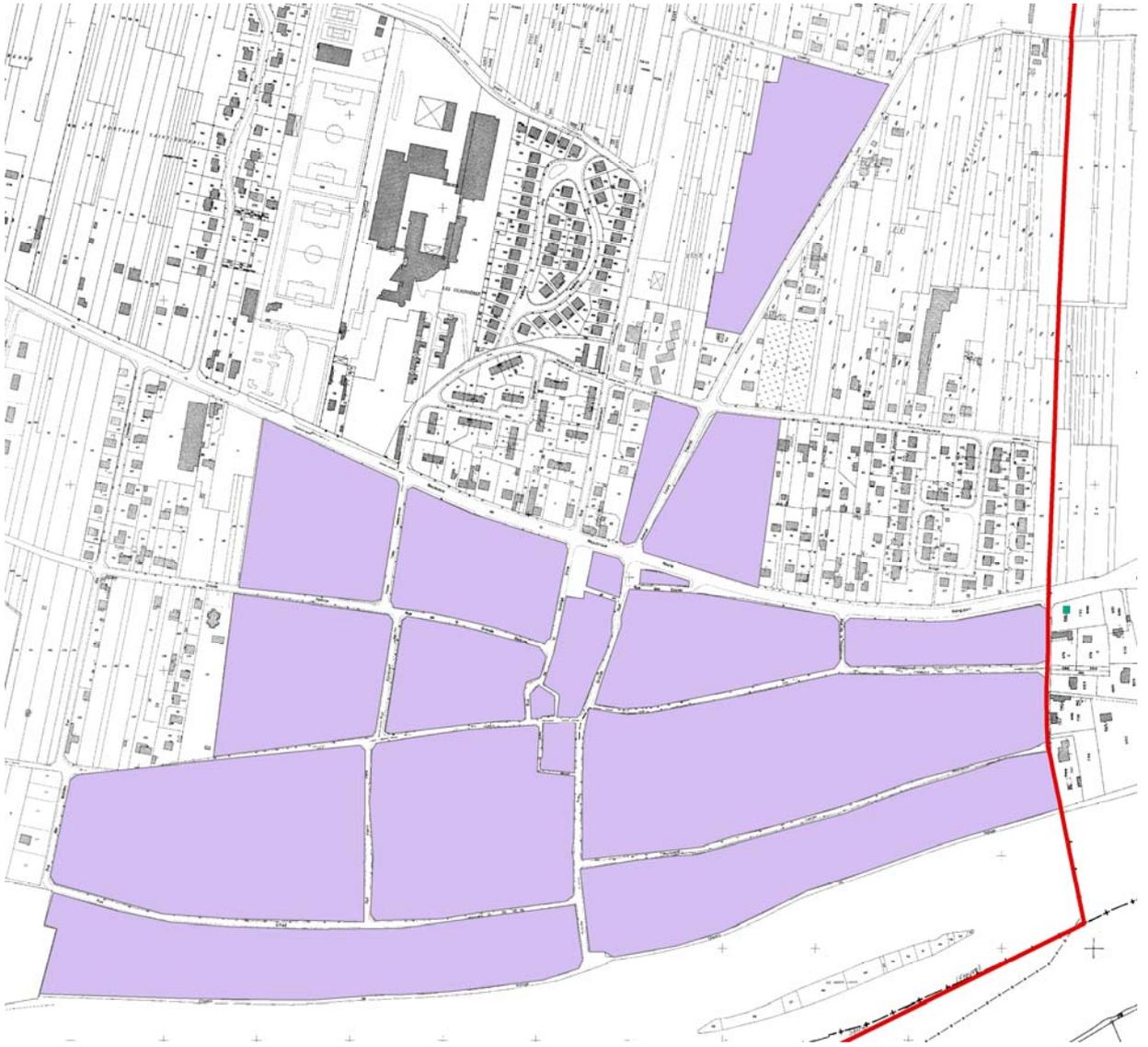
Détail de la section B du cadastre napoléonien de la commune de Porcheville (1824) © A.D. 78



Carte IGN (1962)



Carte IGN (2010)



*Carte des îlots repérés à Porcheville*

### 3. Le site et son occupation ancienne

Porcheville est situé au bord de la Seine, sur la rive droite. Son implantation est originale dans cette partie de la vallée car elle est très proche du fleuve mais très éloigné du coteau, comme le montre la carte des Chasses.



Carte des chasses du roi, 1764-1774

La ville culmine à 60 mètres et descend en pente douce jusqu'à la Seine. Son territoire est évité par la route royale qui coupe vers Limay.

L'histoire de ce petit village est très mal connue et mériterait d'être faite. Une métairie de porchers serait attestée dès 670, date à laquelle elle serait citée dans un testament. L'église Saint Séverin et Saint Fiacre aurait été rebâtie au XIII<sup>e</sup> siècle et transformée à plusieurs reprises, notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le plan d'Intendance est manquant. Toutefois M. Lachiver donne quelques chiffres qui permettent d'avoir une idée du village à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : pour une superficie totale de 440 ha, les terres labourables occupaient 337 ha soit 76% du total et la vigne 33 ha (7%)<sup>2</sup>. Le village était étiré le long de deux axes perpendiculaires, dont l'un, l'actuelle Grande rue, conduit directement à la Seine et l'autre, les actuelles rue des Voyers et rue des Pressoirs, s'étire longitudinalement. Le village est à l'écart de la route Royale Paris-Rouen créée en 1713<sup>3</sup>. La carte des Chasses montre aussi que le village n'avait aucun château sur son territoire.

La superficie plantée en vigne, déjà peu importante, n'a cessé de diminuer au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> :

1785	1807	1848	1892	1901
33 ha	25 ha	8 ha	2,25 ha	4 ha

Le recensement de 1836, (le plus ancien conservé<sup>5</sup>), montre que sur les 250 habitants, la quasi-totalité était cultivateur, aucun n'est dit vigneron contrairement à Vernouillet, par

<sup>1</sup> <http://fr.topic-topos.com/porcheville>

<sup>2</sup> Lachiver, Marcel, Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Pontoise, SHAPVV, 1982, p.823

<sup>3</sup> Marchand, Patrick, *Le maître de poste et le messenger, les transports publics au temps de chevaux*, Paris, Belin, 2006, p. 193

<sup>4</sup> Lachiver, Marcel, *ibidem*

<sup>5</sup> <http://archives.yvelines.fr/> Porcheville

exemple. Le village n'avait qu'un épicier et aucun autre commerçant. C'est encore l'image qu'en donne l'instituteur auteur de la monographie de 1899.

Voici la liste des cultures qu'il donne :

Superficies cultivées en 1899 (en ha)	
Vigne	2
Orge	5
Pois	5
Froment	6
Betteraves et carottes	6
Pommes de terre	12
Asperges	25-30
Avoine	50
Prairies	70
Seigle	80

#### 4. Les transformations à l'ère industrielle

Le village a été peu touché par la modernisation des transports au XIXe siècle. Le pont le plus proche, le pont de Rangipont, n'est construit qu'en 1883. Il ne permet donc pas au village de profiter directement de la ligne de chemin de fer Paris-Rouen arrivée en 1843 et qui passe le long de la rive gauche. Et lorsque la ligne Paris-Mantes par Argenteuil est ouverte en 1892, elle coupe le territoire de Porcheville mais ne le dessert pas directement. L'instituteur le regrette en 1899, il constate que deux gares desservent le village, Limay (à 3 km) et Gargenville (à 4 km) et demande, comme les habitants, qu'une halte soit ouverte au passage à niveau d'Issou (elle le sera plus tard). Encore en 1899, la villégiature est peu développée à Porcheville en dehors des pêcheurs du dimanche qui sont très nombreux.

« S'il était possible d'obtenir une halte où il a été dit, il ne serait pas surprenant de voir s'établir quelques petites maisons de plaisance sur les rives de la Seine. Depuis trois ans une propriété très grande a été établie sur le chemin vicinal n°3. Un pied-à-terre a été également construit et tout porterait à croire que cet exemple serait suivi ».

Le recensement de 1901 montre que c'est toujours l'agriculture qui fait vivre la quasi totalité de la population et que les commerçants sont toujours aussi peu nombreux (un épicier, un cordonnier et deux marchands de vins).

L'arrivée de la villégiature se fait tout doucement au début du XXe siècle : un « boulevard des Parisiens » est créé (actuelle rue Lucien Bourjalliat). Le recensement de 1911 fait état de 111 maisons dont 49 vacantes. De plus la population s'est considérablement diversifiée : on voit des employés qui travaillent à Paris, employés de banque, graveur, mécanicien et même un journaliste. Le recensement ayant été fait en mars, il s'agit probablement de résidents permanents.

L'augmentation régulière de la population dans l'entre-deux-guerres explique le besoin d'équipements publics nouveaux : la mairie-école ou simple école, actuellement école maternelle, qui se trouve à côté de l'église dans la Grande Rue en est un bon exemple. Elle doit dater des années 1930 et le nom de son architecte pourrait être retrouvé facilement dans le cadre d'une étude d'inventaire.

#### 5. Les extensions récentes

C'est en 1954 que commence l'ère industrielle de Porcheville : à cette date est construite une grande centrale thermique moderne à quatre groupes de 125 mégawatts. C'était une centrale à charbon, dotée de deux cheminées. En janvier 1968 a eu lieu la première expérimentation d'une deuxième centrale avec un seul turbo-alternateur d'une puissance de

600 mégawatts soit supérieure à la puissance réunie des quatre groupes de la première tranche. Porcheville B est le premier exemple en France de ce troisième palier technologique. Cette escalade vers la puissance permet un abaissement du coût de revient du kilowatt/heure. Le combustible utilisé, le fuel est fourni par la raffinerie de Gargenville. Cette nouvelle centrale se distinguait par sa haute cheminée de 220 mètres qui sont maintenant au nombre de deux.

La première centrale fut arrêtée en 1987.

Actuellement la centrale qui a été modernisée et relancée depuis 2008 fonctionne quand le besoin s'en fait sentir.

L'impact de cette implantation est considérable pour la ville qui passe brutalement de 500 habitants environ à plus de 2500. En effet, des logements sont construits, comme la cité Tibaldi 30 logements individuels distribués autour d'une pelouse centrale (por044).

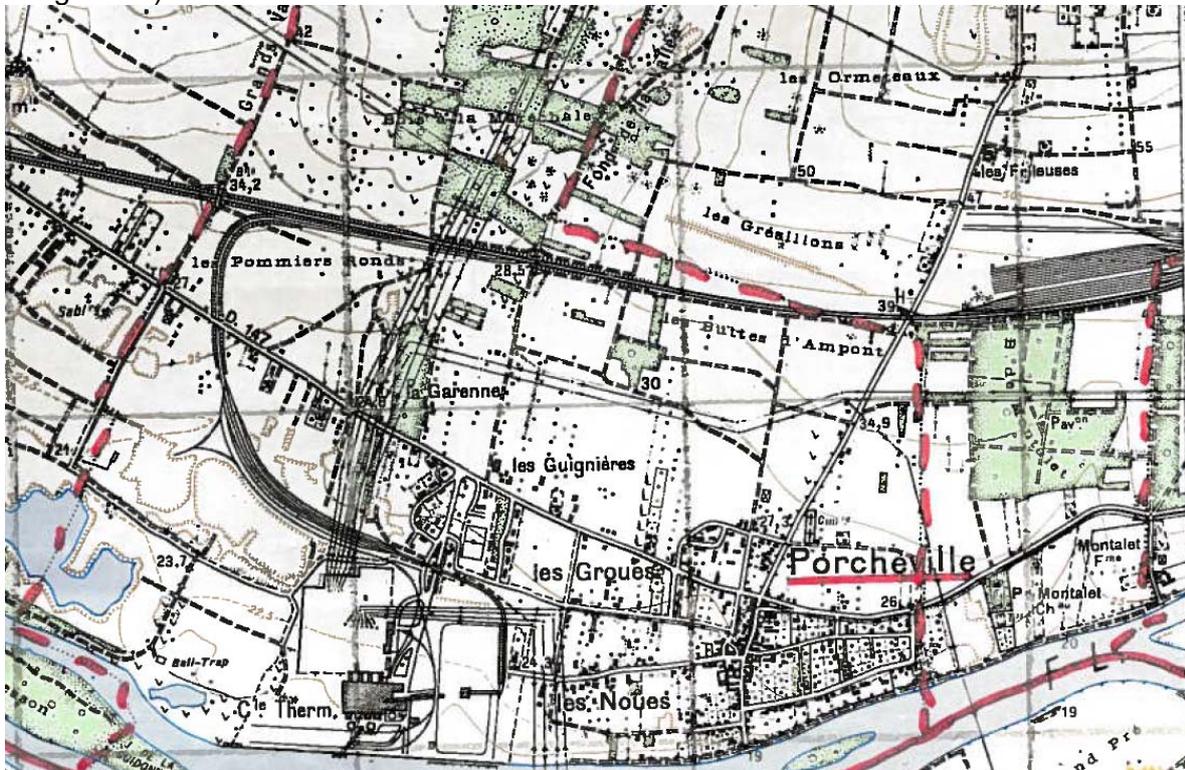


por044

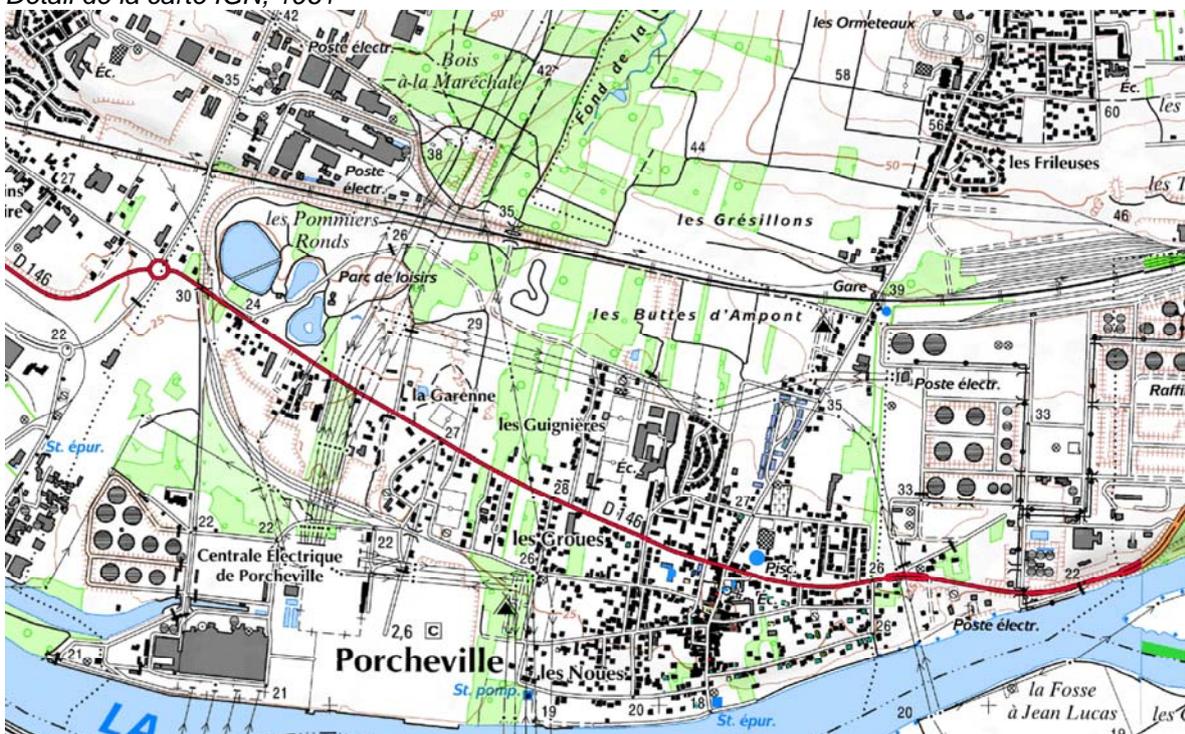


Détail du cadastre actuel

La comparaison entre la carte IGN de 1961 et celle d'aujourd'hui montre que les lotissements se sont développés essentiellement au nord de la D146, notamment le quartier des Guignères, dans lequel se trouvent aussi des logements EDF. Un article du Parisien de 2004 cite en effet la cité des Bourrettes et la cité des Guignères comme composées de logements EDF (qui au total à cette date possédait 130 logements à Porcheville et Gargenville)<sup>6</sup>.



Détail de la carte IGN, 1961



Détail de la carte IGN actuelle

<sup>6</sup> <http://www.leparisien.fr/yvelines/edf-vend-pres-de-130-maisons-30-12-2004-2005576661.php>

Cette montée en puissance de la ville dont la population a été multipliée par cinq de 1954 à 1999 s'est accompagnée d'un besoin en équipements publics plus conséquents. Le monumental hôtel de ville actuel associé à une salle des fêtes en est l'illustration, ainsi que le groupe scolaire qui lui est contemporain.



por014

De même que la commune se dote d'une piscine de type Tournesol en 1975. Ce type de piscine est issu du concours lancé par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en 1969. C'est l'architecte Bernard Schoeller qui a conçu ce projet de piscine économique à structure métallique (ingénieur Thémis Constandinidis), associé à des panneaux de polyester armés (société Matra). Plus de 180 exemplaires ont été réalisés dans le cadre de l'opération mille piscines entre 1972 et 1984 par la société de construction Durafour<sup>7</sup>.



por042

<sup>7</sup> Facon, Patrick, « Les Piscines Tournesol », in : Les années Z.U.P., architecture de la croissance, 1960-1973, Paris, Picard, 2002, p.91

## 6. Typologies dominantes et état du bâti

Le corpus de l'habitat étant très restreint, chaque typologie est peu représentée, les villas mises à part (23).

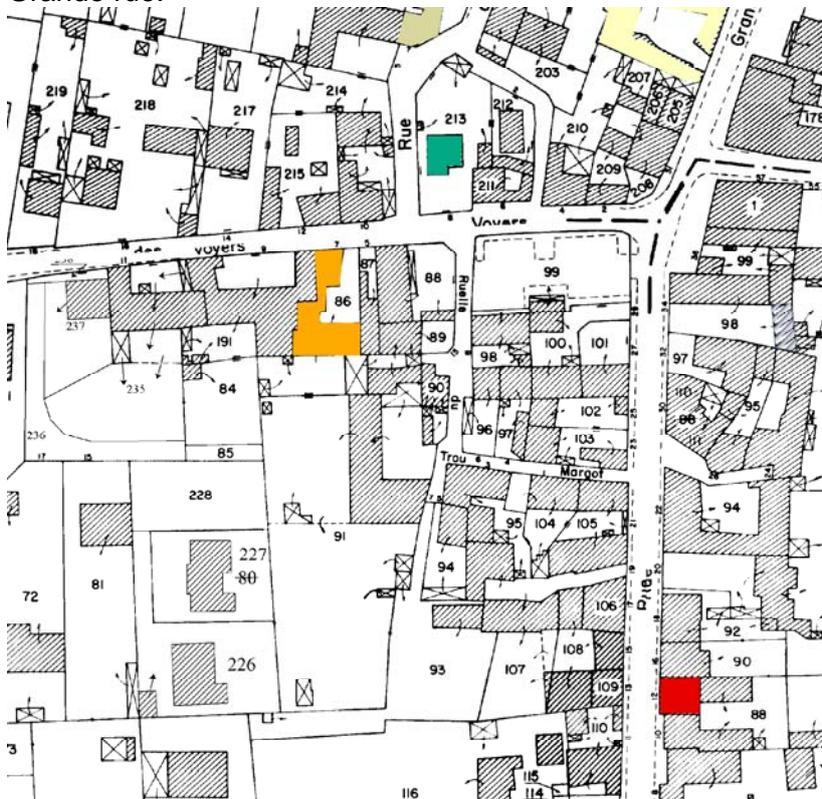
Porcheville est passée directement de l'ère rurale à l'ère industrielle, son tissu urbain a subi une transformation rapide comme le montre la comparaison entre le cadastre napoléonien et le cadastre actuel. Ce n'est pas tant la forme des îlots, qui est restée à peu près inchangée dans le centre bourg comme le montre l'exemple ci-dessous, que la morphologie de l'habitat qui, resté très longtemps rural, est devenu tout à coup résidentiel.

On ci-dessous voit à la fois la permanence des îlots inchangés dans leur irrégularité et le bouleversement de l'habitat dominé par une villa (en vert) (por011).



Détail du cadastre actuel    Détail du cadastre napoléonien    por011

La comparaison des deux cadastres permet de voir comment certains espaces urbains ont été créés par soustraction, comme la parcelle 99 à l'angle de la rue des Voyers et de la Grande rue.



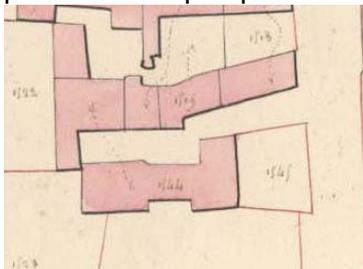
Détail du cadastre actuel



*Détail du cadastre napoléonien*

Ce que la juxtaposition des deux plans ne montre pas mais que révèle l'arpentage du territoire, c'est la transformation dont les édifices anciens ont été l'objet et que nous allons détailler au fur et à mesure des typologies.

Aucune **cour commune** n'a été repérée. Le cadastre napoléonien permettait de supposer la présence de quelques unes mais elles ont été considérées comme dénaturées :



*Détail du cadastre napoléonien*

Cour commune probable au 21 Grande rue mais dénaturée.

Un autre exemple de cour commune se trouve au 28 Grande rue. Présente sur le cadastre napoléonien elle est elle aussi dénaturée et n'a pas été repérée.



Les cours communes étant une morphologie souvent liée à la viticulture, il n'est pas surprenant qu'elles aient été en petit nombre et dénaturées.

D'une manière générale, toutes les formes d'habitat liées à la pratique de l'agriculture sont transformées. Les cartes postales anciennes montrent la Grande Rue au début du XXe siècle, c'est-à-dire alors que la population était composée de cultivateurs : on voit se succéder les maisons à portes charretières et les maisons rurales tantôt avec pignon sur rue, tantôt avec goutterot sur rue.



Une seule **maison rurale** a été repérée (por015). Placée en fond de parcelle, elle provient de la fusion de trois petites maisons présentes sur le cadastre napoléonien.



Détail du cadastre napoléonien

Détail du cadastre actuel



por015

Deux **maisons à portes charretières** ont été relevées (por020, por009). C'est en grande partie cette typologie qui donnait à Porcheville sa physionomie rurale.



por009



por020

La porte charretière, la plupart du temps très haute, afin de pouvoir laisser passer les charrettes chargées de foin, est souvent surmontée d'une baie gerbière qui permet d'engranger directement les récoltes.



Les dénaturations qui la guettent sont nombreuses, comme dans l'exemple ci-dessus qui n'a pas été repéré : la haute porte charretière a été surbaissée pour s'adapter à la taille d'une porte de garage. Sa fenêtre gerbière est devenue une fenêtre ordinaire. Comme dans de nombreux cas, la façade a été décroustée pour rendre apparents des moellons qui ne l'étaient pas.

Une **ferme** a été repérée (por010). Présente sur le cadastre napoléonien, elle a conservé sa cour desservie par une porte charretière, ses annexes agricoles comme la grange que l'on aperçoit dans le bâtiment qui ferme la cour au nord. Le logis pas visible depuis la rue est en fond de cour (on voit sa cheminée).



Détail du cadastre napoléonien



por010



On aperçoit quelques vestiges d'enduits à la chaux sur les bâtiments de la cour mais un enduit au ciment a été aussi utilisé.

D'autres traces de la vie rurale ont été relevées, une grange (por019) et une porte charretière (por016) bien que les espaces dans lesquels elles se trouvent ne sont plus vraiment lisibles.



por016



por019

Deux petites **maisons de bourg** (mitoyennes et alignées sur rue) ont été repérées. Comme on est dans un bourg rural, elles ne présentent pas de caractère particulièrement orné sauf la corniche pour l'une d'entre elles. (por008, por018). Les enduits ont été repris.

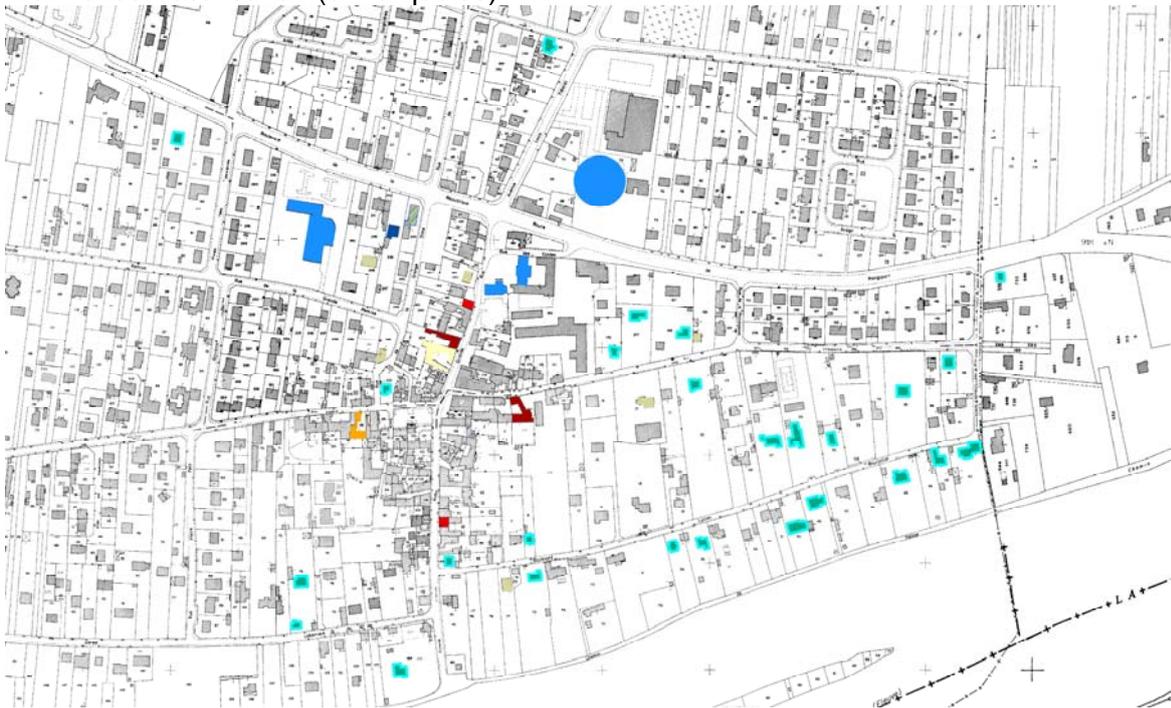


por018



por008

Les **villas** repérées sont au nombre de 24 dont 5 remarquables. La plupart sont localisées à l'est du bourg autour de ce boulevard des Parisiens dont on a déjà parlé. La carte ci-dessous montre leur localisation (en turquoise)



Les villas du boulevard des Parisiens sont installées sur de grandes parcelles traversantes, mais peuvent aussi se déployer de l'autre côté de la rue comme la villa (por024) qui peut être considérée comme un cas unique dans cette catégorie. Elle est en effet située sur une parcelle qui descend jusqu'à la Seine, mais dispose aussi d'un vaste jardin qui avait sans doute des communs à l'origine de l'autre côté de la rue. Le portail qui le dessert répond à celui qui permet d'entrer dans la villa. Une carte postale ancienne montre qu'elle a été agrandie à l'arrière et latéralement, peut-être une salle de billard.



por024



Cette villa, nommée « chalet » sur la carte postale ci-dessus, est unique dans le corpus par son matériau brique et pierre, par son haut toit avec croupe et qui avait à l'origine une crête de toit et des épis de faitage qui l'apparentaient à une toiture de pavillon de château. Il est probable que cette maison est une des premières villas de villégiature construite à Porcheville (il faudrait faire des recherches pour trouver sa datation et son architecte).

D'autres villas, également composées d'un volume simple mais qui datent plutôt de la première décennie du XXe siècle, sont au contraire de petite taille (deux travées) et peu ornées (por003 et por027). En revanche, comme c'est le cas général à cette époque, elles sont très hautes. On peut se demander si la seconde n'a pas été décroutée. Le pignon est soit couvert par un toit à deux pans soit avec une demi-croupe.



por003



por027

Dans la même famille de villas à toiture simple, deux maisons de style néo-régionaliste ont été repérées por021 et por033. On retrouve les mêmes variantes autour de présence ou absence de la demi-croupe. Le caractère néo-régionaliste vient du faux-pans de bois, du toit débordant dans un cas et dissymétrique dans l'autre.



por021



por033

On retrouve la haute silhouette des villas du début du XXe siècle dans la famille suivante, à toiture « mixte » c'est-à-dire associant en façade pignon et goutterot. Ces maisons sont (ou étaient) un peu plus ornées que les précédentes, comme le montre la villa por030 qui associe la meulière avec un décor de brique, mais aussi de la modénature et de la ferronnerie. La ferme apparente du pignon est un élément de décor à souligner.



por030

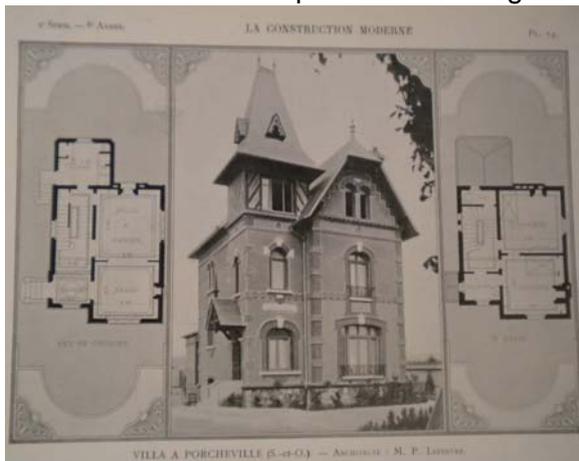


por022

La villa 022 est un cas unique avec ses moellons de calcaire disposés en « opus incertum », son décor de brique et sa façade associant goutterot-pignon-goutterot. Une adjonction en façade l'a dénaturée.

Deux villas du début du XXe siècle sont à la fois plus grandes et plus ornées. Elles sont représentatives d'une famille de villas plus cossues et dont les toitures, complexes, associent tourelles, pignons et emboitements divers.

La villa « écoute s'il pleut » en est un bon exemple (por032). Elle a été publiée dans la revue *La Construction moderne* et est due à l'architecte F. Lefebvre. Le plan montre qu'il s'agit de maison de taille plutôt moyenne avec salon, salle à manger et cuisine en rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. La tour abrite une petite pièce, sans doute une sorte de bureau en belvédère caractéristique de cette villégiature.



por032



Elle a conservé ses épis de faîtage et crêtes de toit si caractéristiques et si fragiles.

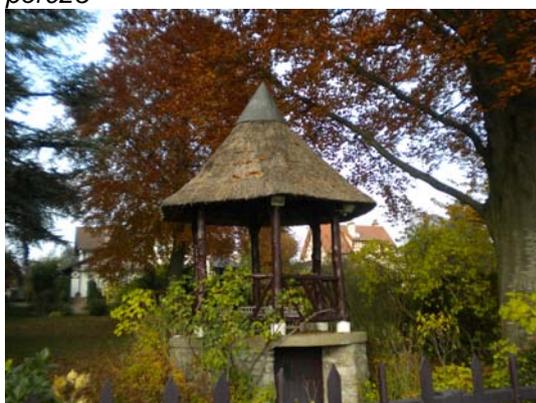
La villa por023 appartient à la même famille, en plus orné.

En effet, elle associe la couleur de la meulière à celle de la brique utilisée en modénature et à de belles frises en céramique. Sa situation est caractéristique des villas du boulevard des Parisiens dont les parcelles descendent jusqu'à la Seine. La façade principale, la plus ornée

est en effet celle qui regarde vers le fleuve. La maison est placée en haut de la parcelle, non loin de la rue et elle comporte des communs qui sont eux alignés sur la rue et placées en héberge ainsi qu'un kiosque en bas, près du fleuve.



por023



Enfin des traces d'aménagements d'un embarcadère sur la Seine subsistent.



Neuf **pavillons** ont été repérés que l'on peut classer en trois familles.  
La première est composée de petites maisons à l'architecture très simple et sans décor (por040) et (por012)



*por012*



*por040*

La seconde famille comprend quatre exemple de constructions plus pittoresques, sans doute liées à la villégiature, dont le plus bel exemple est (por028) qui a été considéré comme remarquable , d'une part parce qu'il est le seul en bois, d'autre part parce qu'il a conservé son portail et des éléments de décor.



*por028*



Les autres exemples relevés ont un décor pittoresque de faux pans de bois, de demi-croupes surmontées d'épis de faîtage (por006, por029, por037, por047).



*por029*

Enfin la dernière famille est constituée de pavillons des années 1950-1960 (por007) et (por034) qui se caractérisent par leur plan massé, leur sous-sol de service sur lequel s'élève un rez-de-chaussée, leur toit à croupes et leur ferronnerie très géométrique. Des parements de moellons ornent soubassements et piliers.



*por007*



*por034*

Les dénaturations constatées sont les mêmes qu'ailleurs : décaoutages intempestifs, enduits au ciment, perte de modénature et en plus les extensions en bois ou le doublage des maisons par l'extérieur, dont il a même été trouvé un exemple en PVC faux-bois.



## 7. Perspectives d'inventaire

<p>L'église (por001)</p>	
<p>L'ancienne mairie-école (por002)</p>	
<p>L'hôtel de ville-salle des fêtes (por014)</p>	
<p>La piscine Tournesol (por042)</p>	
<p>Lotissement Tibaldi (por044)</p>	

Une villa (por041)



La villa « Ecoute s'il Pleut », 1908, architecte Lefebvre (por032)



Un pavillon (por028)



Une villa (por024)



La villa (por023)



La centrale thermique



## 8. Tableau récapitulatif

	intéressant	remarquable	exceptionnel	TOTAL
<b>Eq public religieux</b>	2	1		3
<b>Ferme</b>	1			1
<b>Maison rurale</b>	1			1
<b>Maison de bourg</b>	2			2
<b>Maison à boutique</b>	1			1
<b>Maison à porte charretière</b>	2			2
<b>Villa</b>	19	4		23
<b>Pavillon</b>	8	1		9
<b>lotissement</b>		1		1
<b>Génie civil</b>	1			1
<b>Eq loisir</b>		1		1
<b>Autre :</b>				2
<b>Grange</b>	1			
<b>Porte charretière</b>	1			
<b>Total</b>	39	8		47

# DIAGNOSTIC PAYSAGER

## La méthode

Quels sont les éléments signataires du paysage du Val de Seine ?

L'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre « d'empreintes », ou « permanences » au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Mais la somme de ces empreintes paysagères ne décrit pas forcément un paysage. C'est pourquoi dans ce travail qui procède par description d'éléments distincts et thématiques, il ne s'agit pas d'une *étude de paysage*, mais d'un simple *relevé*, qui ouvre la réflexion vers le paysage en proposant des « clefs » d'entrée sur le sujet.

Dans la vallée de la Seine en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose donc de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de « signatures » du paysage de Seine Aval :

Nous pouvons les classer en 3 grandes catégories, celle qui se rapporte directement à la Seine, celle qui a trait aux grands espaces ouverts et celle qui fait référence aux grands horizons de la vallée :

LA SEINE



1. Les îles



2. Les confluences



3. La navigation



4. Les étangs

ESPACES



5. Les continuités agricoles



6. Les parcours belvédères



7. Les parcs



8. Les espaces particuliers

LES HORIZONS



9. Les forêts



10. Les falaises



11. Les sites industriels



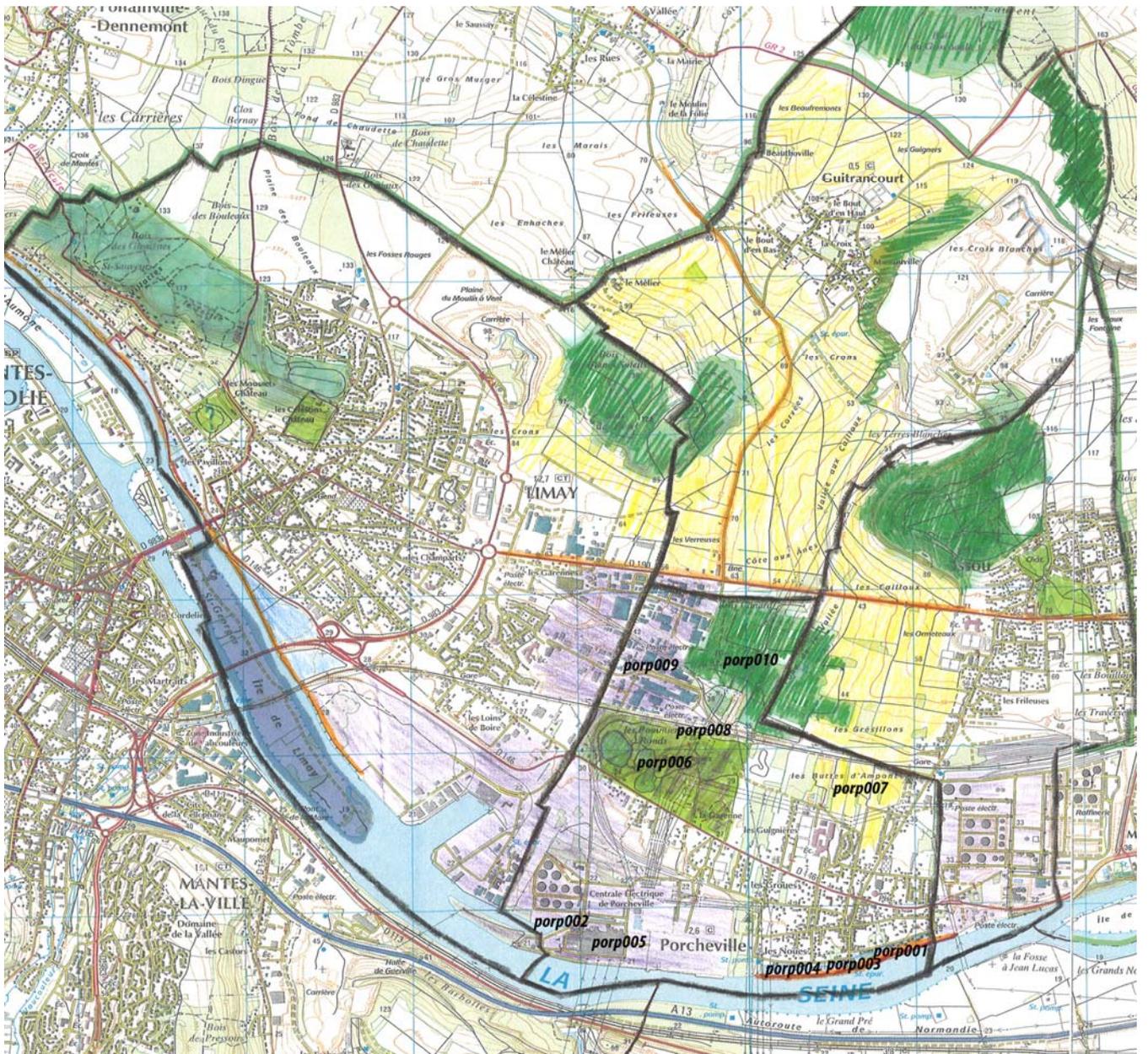
12. Les grands ensembles

## Typologie et localisation

On relève 7 types d'empreintes à Porcheville :

- 1 - Les îles
- 2 - La navigation
- 3 - Les continuités agricoles
- 4 - Les parcours belvédères
- 5 - Les parcs
- 6 - Les forêts
- 7 - Les sites industriels

pour 10 empreintes répertoriées de porp001 à porp010.



Carte de situation des éléments

## Relevé descriptif

### 1 Les îles, ou anciennes îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages « sauvages » ou « ruraux », facteur de dépaysement précieux dans un contexte largement urbanisé de l'Ouest parisien. Lorsqu'elles sont habitées, les îles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature. Ces paysages rares et souvent méconnus de la région parisienne, posent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine. Les terres basses alluviales et souvent inondables sont à associer à cet ensemble.

#### Les Noues

**Réf : porp004**

Bande de terres basses d'origine alluviale, souvent inondables entre village et fleuve. Maisons et jardins s'y sont cependant installés.



*porp004 : Les Noues, bande de terre d'origine alluviale, entre village et fleuve*

### 2 La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent en particulier les ports ou les anciens ports, les espaces d'embarquement ou de déchargement, les anciennes baignades, les promenades, et autres espaces singuliers...

### **Port du site industriel de Porcheville-Limay**

**Réf : porp002**

Vaste darse développant l'espace du fleuve au sein du site industriel de la centrale électrique. Paysage industriel à l'échelle de l'ampleur de la vallée de la Seine.



*porp002 : port du site industriel de Porcheville*

### **Débarcadère**

**Réf : porp003**

Petit débarcadère dans l'axe de la rue principale du village. Vues sur le fleuve et les falaises.



*porp003 : Petit débarcadère dans l'axe de la rue principale du village*

### 3 Les continuités agricoles

Le paysage du Val de Seine présente une alternance de grandes composantes urbaines, industrielles, agricoles, naturelles et forestières, tenue par un relief puissant de vallée fluviale. Puissants révélateurs des espaces construits et fenêtres ouvertes sur les paysages, les espaces ouverts agricoles s'organisent et forment des ensembles qui caractérisent certaines séquences au sein de la vallée de la Seine. Ces continuités agricoles traduisent aussi des continuités fonctionnelles agricoles.

#### Les Buttes d'Ampont

Réf : porp007

Aboutissement de la plaine alluviale de la continuité agricole s'étendant des coteaux de la vallée vers le Vexin. Organisation des parcelles en lanière largement perceptible.



*porp007 : Les Buttes d'Ampont*

### 4 Les parcours belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégiés à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent et révèlent parfois un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes, etc... On évoque ici des « parcours belvédères » qui donnent à voir autant qu'ils constituent en eux-mêmes des traces structurantes du paysage. On y inclut l'autoroute A13 et la voie de chemin de fer.

### **Chemin de halage, rive droite**

**Réf : porp001**

Portion d'ancien chemin de halage longeant les bords de Seine, entre jardins et berges.



*porp001 : chemin de halage, rive droite*

### **Chemin de fer**

**Réf : porp008**

Voie ferrée Paris-Mantes parcourant les coteaux rive droite de la vallée de la Seine, en offre de nombreuses vues en belvédère et traverse ses différentes ambiances dans toute leur diversité. A Porcheville le parcours traverse successivement une continuité agricole, un espace forestier, un parc et une zone industrielle. Elle ouvre quelques vues sur la vallée en son entier vers les cheminées de la centrale et les grandes falaises. Une voie de dérivation mène vers le port.



*Porp008 : voie ferrée ligne de Paris-Mantes rive droite en haut, et dérivation vers le port, en bas.*

## 5 Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. Quelques compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

### **Zone de loisirs, Pierre Peyre**

**Réf : porp006**

Composition des années 70, le parc offre des composantes forestières, « clairiérées », ou plus « dessinées », dont chacune des ambiances reste très empreinte des industries proches. Les grands bassins et l'espace ouvert central créent une fenêtre ouverte sur la perception et la compréhension du site industriel dans l'ensemble de la vallée.



*porp006 : Zone de loisirs, Pierre Peyre*

## 6 Les horizons forestiers

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le Val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. En contrepoint, des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figure parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du Val de Seine.

### **Bois à la Maréchale**

**Réf : porp010**

Bois qui participe à l'alternance des continuités agricoles et des boisements, caractéristique des paysages du Vexin, qui s'expose ici en vallée de la Seine.



*porp010 : vue depuis l'intérieur du Bois à la Maréchale, les cheminées de la centrale en point de repère*

## **7 Les sites industriels**

Le développement de grandes industries dans la vallée de la Seine, l'industrie automobile notamment, s'est le plus souvent localisée en fond de vallée, entre fleuve et fer. De vastes emprises foncières lui sont dédiées sur lesquelles des bâtiments parfois monumentaux (la centrale de Porcheville par exemple) se sont implantés. Ces emprises alternent avec la persistance de vastes espaces ouverts agricoles qui les mettent en scène dans le grand paysage de la vallée comme de vastes empiècements.

### **Centrale électrique de Porcheville**

**Réf : porp005**

Site industriel de la centrale électrique de Porcheville. Grands équipements. Les cheminées et le volume de la centrale offrent une réponse à l'échelle des falaises qui lui font face en rive gauche. Grand site du Val de Seine.



*porp005 : centrale électrique de Porcheville*

## **Aciérie de Porcheville**

**Ref : porp009**

Site industriel marqué par de grands bâtiments et le bruit se rapportant à leur activité d'aciérie. Un contraste saisissant depuis le parc.



*Porp009 : aciérie de Porcheville vue depuis le parc*

**Tableau récapitulatif**

N° identifiant	Typologie	Nom	Information	Photo
porp001	route belvédère	Chemin de halage, rive droite	Portion d'ancien chemin de halage longeant les bords de Seine, entre jardins et berges.	
porp002	navigation	Port du site industriel de Porcheville	Vaste darse développant l'espace du fleuve au sein du site industriel de la centrale électrique. Paysage industriel à l'échelle de l'ampleur de la vallée de la Seine.	
porp003	navigation	Débarcadère	Petit débarcadère dans l'axe de la rue principale du village. Vues sur le fleuve et les falaises.	
porp004	îles	Les Noues	Bande de terre d'origine alluviale, entre village et fleuve.	
porp005	industrie	Centrale électrique de Porcheville	Site industriel de la centrale électrique de Porcheville. Grands équipements. Les cheminées et le volume de la centrale offrent une réponse à l'échelle des falaises qui lui font face en rive gauche. Grand site du Val de Seine.	

porp006	Parc	Zone de loisirs, Pierre Peyre	Composition des années 70, le parc offre des composantes forestières, « clairiérées », ou plus « dessinées », dont chacune des ambiances reste très empreinte des industries proches. Les grands bassins et l'espace ouvert central créent une fenêtre ouverte sur la perception et la compréhension du site industriel dans l'ensemble de la vallée.	
porp007	continuité agricole	Les Buttes d'Ampont	Aboutissement de la plaine alluviale de la continuité agricole s'étendant des coteaux de la vallée vers le Vexin. Organisation des parcelles en lanière largement perceptibles.	
porp008	parcours belvédère	Chemin de fer, rive droite	Voie ferrée Paris-Mantes parcourant les coteaux rive droite de la vallée de la Seine, en offre de nombreuses vues en belvédère et traverse ses différentes ambiances dans toute leur diversité. A Porcheville le parcours traverse successivement une continuité agricole, un espace forestier, un parc et une zone industrielle. Elle ouvre quelques vues sur la vallée en son entier vers les cheminée de la centrale et les grandes falaises. Une voie de dérivation mène vers le port.	

porp009	industrie	Aciérie de Porcheville	Site industriel marqué par de grands bâtiments et le bruit se rapportant à leur activité d'aciérie.	
porp010	forêt	Bois à la Maréchale	Bois qui participe à l'alternance des continuités agricoles et des boisements, caractéristique des paysages du Vexin, qui s'expose ici en vallée de la Seine.	

## **Conclusion**

En bordure d'un fleuve large et des vastes espaces du port de Limay, face aux falaises massives de Mézières, Porcheville offre une ambiance avant tout industrielle et monumentale. Les cheminées de la centrale culminent à environ 200 mètres de hauteur et constituent un des points de repère principaux et emblématiques de la vallée de la Seine. L'ensemble des installations proposent des volumétries imposantes : bâtiments EDF, réservoirs d'hydrocarbures, usines, pylônes et câbles occupent une place dominante en imposant des silhouettes fortes dans le paysage. Ainsi, l'ensemble des empreintes présentes à Porcheville sont ombrées de cette influence industrielle : depuis les espaces forestiers, depuis les espaces agricoles ou bien depuis les rues de l'ancien village, l'influence industrielle est visible, souvent audible, voire olfactive. En ce sens l'exemple du parc Pierre Peyre est à remarquer car il propose un large espace ouvert central donnant à voir, et à comprendre l'inscription du site industriel dans l'ampleur de la vallée de la Seine.

# GLOSSAIRE

## **Maison de bourg**

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

## **Maison avec boutique**

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Elément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

## **Maison avec porte charretière**

Occupant elle aussi toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

## **Maison rurale**

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

La grande variété des implantations à l'échelle d'un village, voire même d'une rue, est une caractéristique essentielle de la maison rurale.

## **Cour commune**

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des cœurs d'îlots. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

## **Ferme**

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à la ferme « urbaine » installée au cœur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la maison rurale, les annexes agricoles sont plus petites que la maison d'habitation. C'est l'inverse pour la ferme, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

## **Maison de notable**

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré

et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste...Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

### **Maison de campagne**

Le terme de « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

### **Villa**

Plus petite que la maison de notable (donc moins de cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré la plupart du temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractères que la maison de notable, notamment en termes de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail souvent soigné.

### **Pavillon**

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

### **Maisons-jumelles**

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles c'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

### **Dénaturation**

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire « fausser le sens, altérer », c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quel famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille appartient la maison, on parle de dénaturation. Cela ne signifie pas que la maison doit être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial.

Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformation des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses ... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisque on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leur construction mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont

- Le décroûtage des façades en moellons irréguliers qui à l'origine étaient destinés à être cachés sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourages de baies....

- La recherche d'une esthétique « rustique » qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux pans de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains (qui remplacent mal les enduits à la chaux) et le placage de briquettes
- Les portes et fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z à la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en cœur d'îlot...

Malgré tout, ces maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

# RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## **Cartographie et données statistiques**

**Carte de Cassini** (1756-1789), EHESS,  
<http://cassini.ehess.fr/>

**Carte des Chasses** (1774), ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France

**Atlas de Trudaine** (1738-1780), Archives Nationales  
<http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

**Plan d'Intendance** (entre 1780 et 1789), Archives Départementales des Yvelines  
<http://archives.yvelines.fr>

**Cadastre napoléonien** (1er quart XIXe siècle), Archives Départementales des Yvelines  
<http://archives.yvelines.fr>

**Carte d'Etat-Major** (1820-1866)  
**Carte d'Etat-Major des environs de Paris** (1818-1824)  
**Carte topographique des environs de Paris** (1906)  
<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

**Diagramme d'évolution de la population**  
<http://cassini.ehess.fr/>

**INSEE, base de données, données locales**  
<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

## **Sources**

**Monographie de l'instituteur** (1899), Archives Départementales des Yvelines  
<http://archives.yvelines.fr>

**Monographie de Paul Aubert**, (2<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle) Archives Départementales des Yvelines  
<http://archives.yvelines.fr>

## **Bibliographie**

### **Ouvrages généraux**

Lachiver, Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982

Marchand, Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Belin, 2006

Touchard-Lafosse, Georges, *Histoire des environs de Paris*, Paris, Philippe Libraire, 1837

Vacant, Claude, *Routes et Ponts en Yvelines du XVIIe au XIXe siècles*, Paris, Presses de l'Ecole des Ponts et Chaussées, 1988

### **Monographies sur les communes**

Collectif, *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Editions Flohic, 2000, 2 vol.

Voir aussi la base : <http://fr.topic-topos.com/>

# ANNEXE

Cet article est un tiré à part des Actes du colloque organisé par La Région Île-de-France les 24- 25 novembre 2011 :

*Ces patrimoines qui font territoire*, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, région Île de France, Somogy, 2012, pp.43-66



## Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

### L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Île-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé « ces patrimoines qui font territoire » et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous.<sup>1</sup>

**Roselyne Bussière**

*Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France*

#### Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France<sup>2</sup> et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine-Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti ... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine-Park, programme d'actions relatif à la Seine .

---

<sup>1</sup> Ces patrimoines qui font territoire, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66

<sup>2</sup> Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur les bases Mérimée, Palissy et Mémoire <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.



A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

### **Une méthode adaptée de l'inventaire topographique**

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : « Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> André Chastel, « Pour un inventaire national »- le Monde- 22 septembre 1961



ou bien « L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture ».<sup>4</sup>

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*<sup>5</sup> et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

#### *La phase de recherche documentaire*

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution.<sup>6</sup> Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892. De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine<sup>7</sup> et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivait au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen.<sup>8</sup> « Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen ».

<sup>4</sup> André Chastel, «Entretiens avec André Chastel »- Revue de l'Art -1991-3

<sup>5</sup> Verdier, Hélène, Melot, Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37

<sup>6</sup> Lachiver, Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150

<sup>7</sup> <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

<sup>8</sup> Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p.88

Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées, monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic.<sup>9</sup>



### *La préparation cartographique et iconographique*

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route Royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen-âge, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un Pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus générale est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les

---

<sup>9</sup> *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000



cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.

*L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif*

Comme dans un inventaire topographique « classique » le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le

territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

### Des résultats probants

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

#### *Mettre en valeur l'ordinaire :*

Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs.<sup>10</sup> La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plein pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.

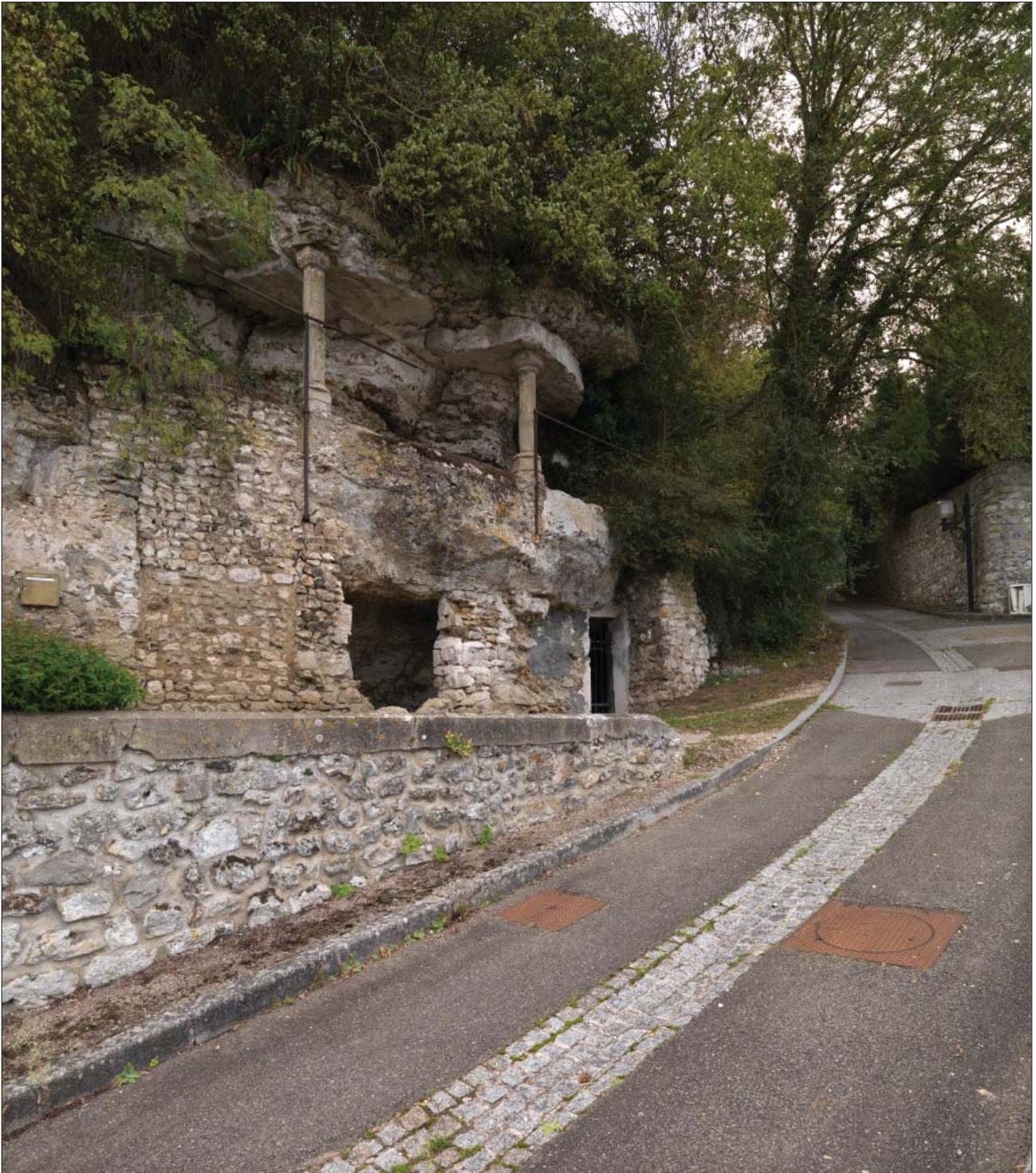


Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures,<sup>11</sup> est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés

<sup>10</sup> Roselyne Bussière, « le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74

<sup>11</sup> DIREN. Île-de-France-Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993

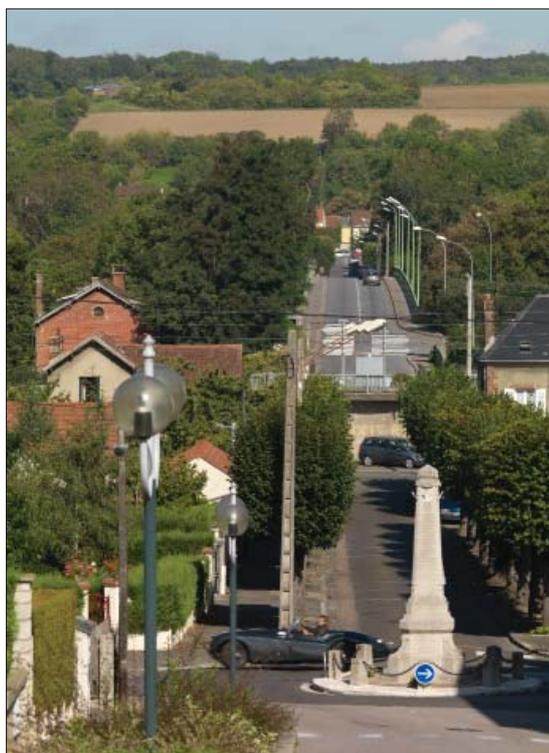
dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V.<sup>12</sup> Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiotte de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va et vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supporter et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourreliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur. A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.



### *Comprendre la ville*

La plupart des bourgs de Seine-Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leurs spécificités qui méritent d'être soulignées et que les aménageurs perdent parfois de vue.

A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route Royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842<sup>13</sup>, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

<sup>12</sup> Hélène Grimaud, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02

<sup>13</sup> Inventaire général des richesses de la France, *de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*<sup>14</sup> et à la *monographie de l'Instituteur*<sup>15</sup>. La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839.



L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux.<sup>16</sup> Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit « la grande Bosse », c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs-, de Margaillan dans le roman naturaliste « *L'œuvre* », fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

<sup>14</sup> Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

<sup>15</sup> [http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche\\_par\\_commune/](http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/)

<sup>16</sup> Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

### *Redécouvrir des activités oubliées*

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier.<sup>17</sup> Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne « bove » un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

#### *Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire*

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.

De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la « route de quarante sous »<sup>18</sup>, plus courte que la route Royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris et les mardis et mercredis par sept cent à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale<sup>19</sup> a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine-Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait.<sup>20</sup> La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.

---

<sup>17</sup> Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir *Inventaire général des richesses de la France, Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24-29

<sup>18</sup> Jean Bauvit et Pierre-Émile Renard, *La Route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS-CREA)

<sup>19</sup> Patrick Marchand, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195

<sup>20</sup> *Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239



L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée.

L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

### *Sortir des idées reçues*

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six

centre mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines à qui je passe la parole.

## Hélène Bouisson

*Architecte, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines*

### Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic<sup>1</sup> est mis en relation avec la fabrique du projet.

### Diagnostic

*Trois ouvrages éclairent la démarche*

« La fabrique du patrimoine » est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, « le patrimoine en train de se faire » et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier : « *l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent* ». <sup>2</sup> Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

« Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture » <sup>3</sup>, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, « *le projet en train de se faire* ». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme « *un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués* ». <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

<sup>2</sup> HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

<sup>3</sup> LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

<sup>4</sup> YANEVA, Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

Enfin, « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture » est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose « *de concilier mémoire, territoire et projet* » au travers d'une démarche qui s'intéresse « *à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site ... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit ... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts ... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets* ». <sup>5</sup>

### *Diagnostic en relation*

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation « *les objets, les humains et les contextes* ». <sup>6</sup>

### *Diagnostic à trois échelles*

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam, <sup>7</sup> troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

### *Diagnostic urbain*

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'« *appréhender la ville comme un système de relations* » <sup>8</sup> et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse « *à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir* ». <sup>9</sup>

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend

---

<sup>5</sup> MAROT Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la villette, 2010.

<sup>6</sup> HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

<sup>7</sup> François Adam paysagiste au CAUE 78 n'intervient dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

<sup>8</sup> HEINICH Nathalie, *op.cit.*

<sup>9</sup> ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un « *work in progress* » ...

### *Diagnostic dans la dynamique du projet*

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures ... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : Patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

## **Diagnostic et fabrique du projet**

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail.<sup>10</sup>

### *Diagnostic et projet des habitants*

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les « *projets en train de se faire avec les acteurs impliqués* ». <sup>11</sup> L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de « *conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer* ». <sup>12</sup>

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre des transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre « *comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose* ». <sup>13</sup>

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

---

<sup>10</sup> Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefévre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascal D'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

<sup>11</sup> YANEVA Albena, *op.cit.*

<sup>12</sup> ARENDT Hannah, *op.cit.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail, et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : Est-ce un projet de ravalement ? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle cela ne se pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.



Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville. L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences,

Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energie Solidaire vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent « à un parlement des choses controversées ».<sup>14</sup>

<sup>14</sup> ARENDT Hannah, *op.cit.*

<sup>15</sup> Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

### *Diagnostic et projet des communes*

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

## MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse.<sup>15</sup> Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet.<sup>16</sup>

## JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU.<sup>17</sup> Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti<sup>18</sup> ainsi qu'au patrimoine urbain<sup>19</sup> que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micros vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforment pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place sur ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



<sup>16</sup> Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte conseiller au CAUE 78.

<sup>17</sup> Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre architecte urbaniste conseiller au CAUE 78.

<sup>18</sup> Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

<sup>19</sup> Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au dessus, au dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une « *fonction mémoire* »<sup>20</sup> et provoque une sorte « *d'épiphanie* »<sup>21</sup> du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière, ... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les clôtures, les jardins, les constructions...

---

<sup>20</sup> HEINICH Nathalie, *op.cit.*

<sup>21</sup> *Ibid.*



Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-rien sont les « *éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie* »<sup>22</sup> les occupations successives.



---

<sup>22</sup> ARENDT Hannah, *op.cit.*

Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture ... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.



### *Diagnostic et projet des territoires*

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.

### SEINE AVAL

Dans le projet Seine-Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire, sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de la Seine-Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

## CONFLUENCE SEINE OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore.<sup>23</sup> Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut être concomitantes tout au long du processus.

### *Diagnostic chevelu*

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards<sup>24</sup> qui « *en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent* »<sup>25</sup>, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic.

Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, « *un objet chevelu* »<sup>26</sup> ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

---

<sup>23</sup> Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

<sup>24</sup> Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

<sup>25</sup> HEINICH Nathalie, *op.cit.*

<sup>26</sup> LATOUR Bruno